

5.4

Avis d'intention des assujettis et autres avis

5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS**FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC****Avis du maintien d'une autorisation à la suite d'un changement de nom**

Conformément à l'article 30.7 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts, RLRQ, c. I-13.2.2, à la suite de la réception des avis d'intention de changer de noms des institutions de dépôts mentionnées ci-dessous, l'Autorité a procédé au réexamen de leur autorisation.

NOM DE L'INSTITUTION DE DÉPÔTS AUTORISÉE	NOUVEAU NOM	ADRESSE DU SIÈGE
Caisse populaire Desjardins de Rivière-du-Loup	Caisse Desjardins de Rivière-du-Loup	315, boulevard Armand-Thériault, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 0C5
Caisse populaire Desjardins de Havre-Saint-Pierre	Caisse Desjardins de Havre-Saint-Pierre	1072, rue de la Dulcinée Havre-Saint-Pierre (Québec) G0G 1P0
Caisse Desjardins de la Baie des Chaleurs	Caisse Desjardins de la Baie-des-Chaleurs	473, boulevard Perron Maria (Québec) G0C 1Y0
Caisse Desjardins des Ressources naturelles	Caisse Desjardins de l'Énergie et des Ressources naturelles	500, rue Arnaud Sept-Îles (Québec) G4R 3B5

Les autorisations sont maintenues inchangées et ces institutions de dépôts sont désormais autorisées à solliciter et à recevoir des dépôts d'argent du public au Québec sous leurs nouveaux noms.

Cet avis fait suite à l'avis d'intention publié le 25 juin 2021.

Pour plus d'information concernant cette institution de dépôts, nous vous invitons à consulter le [Registre – Assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie](#) sur notre site Web.

Fait le 10 septembre 2021